Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 24 au 25 avril 2019

104ème anniversaire du Génocide arménien / Les articles de la presse sont essentiellement consacrés à la commémoration du 104ème anniversaire du Génocide arménien. Les journaux rendent compte des commémorations à Erevan et partout dans le monde. La presse cite les messages des dirigeants des pays et des organisations internationales adressés à l'Arménie à cette occasion. Les journaux rendent compte des commémorations organisées dans différentes villes de France. La presse rappelle que par le décret du Président de la République française, Emmanuel Macron, le 24 avril a été proclamé journée nationale de commémoration du Génocide arménien. A cet égard, une cérémonie de commémoration a été organisée à Paris présidée par le Premier ministre français, Édouard Philippe. « *En rendant hommage aux victimes du génocide arménien, la France est fidèle à elle-même, fidèle à ses valeurs. C'est son honneur que de l'assumer. Elle ne se laissera impressionner par aucun mensonge, par aucune pression. Ce que nous recherchons, c'est l'exactitude historique, et la réconciliation* » a déclaré Édouard Philippe tout en soulignant que cette journée de commémoration était une journée de paix et n'était célébrée au détriment d'aucun peuple. Dans son message à l'occasion de la journée de commémoration, le Premier ministre, Nikol Pachinian, a indiqué qu' « *Une des particularités du génocide arménien est que le peuple qui a vécu le génocide a non seulement été exterminé physiquement, mais également privé du droit de vivre dans son pays. Nous avons été constamment privés de la terre où la culture arménienne s'est formée et s'est développée au cours des millénaires. Le patrimoine culturel de l'identité arménienne a été effacé de la terre, des milliers d'écoles, églises et monastères* ». Selon Nikol Pachinian, en gardant la mémoire des victimes vivante et en luttant pour la justice, l'Arménie obtiendra l'immortalité de ces victimes. « *Donc, nous serons conséquents dans la reconnaissance internationale du Génocide arménien* » a conclut Nikol Pachinian. Le Ministre arménien des Affaires étrangères, Zohrab Mnatsakanian, a, à son tour, réaffirmé que la lutte de l'Arménie contre le négationnisme restait l'une des priorités de la politique étrangère. « *La détermination du peuple arménien de rétablir la justice ne disparaîtra jamais* » a déclaré Zohrab Mnatsakanian. Selon le Ministre, la reconnaissance du Génocide arménien est un pas à la fois pour le rétablissement de la justice et aussi pour la prévention des génocides.

L'Arménie a acquis quatre avions de combat russes / Les journaux rendent compte de l'acquisition par l'Arménie de quatre avions de combat Su-30SM. Le Ministre arménien de la Défense, David Tonoyan, a réaffirmé le projet d'Erevan d'acheter davantage d'avions de guerre russes de ce type et d'autres armements auprès de la Russie. Selon *Jamanak*, cette déclaration du ministre de la Défense est en harmonie avec la nouvelle politique de Défense de l'Arménie « qui consiste à passer de la position défensive à la position offensive » (cf. formule « nouvelle guerre, nouveau territoires » annoncée par David Tonoyan revue du 30 mars au 1er avril 2019, revue du 2 avril 2019). Selon D. Tonoyan, les avions seraient livrés à l'Arménie d'ici le début de 2020. D. Tonoyan a indiqué que la partie arménienne a déjà effectué ses premiers paiements. Selon *Jamanak* ce paiement prouve que l'achat n'a pas été effectué par un crédit, ce qui voudrait dire que cette capacité financière de l'Arménie lui donne plus de la souveraineté et, par conséquent, une plus grande souplesse politique.

Jamanak rend compte des publications de la presse russe selon lesquelles en vendant à l'Arménie des Su-30SM, la Russie voudrait inciter l'Azerbaïdjan à acquérir ses nouveau avions Su-35.

Pachinian : « *Il n'y aura aucune limitation sur les chaînes de télévision russes en Arménie* »/ Les medias indiquent que Nikol Pachinian a exprimé sa position sur la question de la limitation des activités des chaînes de télévision russes en Arménie en indiquant qu'il n'y aurait pas de telle limitation. Le Premier ministre s'est dit informé de discussions sur les réseaux sociaux qui appellent à limiter les chaînes de télévision russes en raison de la politique anti-arménienne que ces dernières mènent. *« S'ils appliquent une politique anti-arménienne, il faudrait faire quelque chose à ce sujet »* a indiqué Nikol Pachinian soulignant qu'en tout cas, les chaînes de télévision russes en Arménie ne seraient soumises à aucune limitation. Rappelons que la députée de l'alliance « Mon pas » de Nikol Pachinian, Narine Tukhikian, a exhorté la Commission nationale de la télévision et de la radio à envisager de restreindre, voire d'interdire, les émissions des chaînes russes de télévision publique en Arménie (cf. revue du 12 avril 2019).

Mihran Poghosian a demandé l'asile politique en Russie/ Les journaux indiquent que l'ancien député Républicain, Mihran Poghosian, recherché par les forces de l'ordre arméniennes pour abus de pouvoir et enrichissement illégal (cf. revue du 17 avril 2019) a demandé l'asile politique en Russie. Sa candidature a déjà été soumise et la décision devait être prise par la Commission adjointe du Président de la Russie. M. Poghosyan, arrêté en Russie ce weekend, a été placé en détention provisoire pendant 40 jours pour discuter de la question de son extradition vers l'Arménie.

La Chambre des représentants de l'Etat du Colorado a reconnu l'indépendance du Haut-Karabakh/ Les journaux indiquent que la Chambre des représentants de l'Etat du Colorado a adopté une résolution condamnant le Génocide arménien le 24 avril et reconnaissant également l'indépendance du Haut-Karabakh.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;; Azg- hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage-2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.